

Le Pin d'Alepe



Bulletin de liaison de
l'Association Lozérienne
pour l'Etude et la Protection de l'Environnement

ACTUALITÉ :
IMPLICATION
de L'ALEPE
DOSSIER :
LOUPS

TEMOIGNAGES

NOUVELLES
NATURALISTES

GRAND-DUC
d'EUROPE
SYNTHÈSE de
PROSPECTION

BILLET d'HUMEUR

MOTS CROISÉS

BRÈVES du
POTAGER



Loup gris
Philippe Baffie © 2014

DEC. 2014
NUMERO 81

L'Élanion blanc nicheur en Lozère au cours de l'été 2014 ?



Photo Philippe Baffie

Le dimanche 27 juillet en fin d'après-midi, circulant sur la route qui mène du col de la Pierre plantée à Allenc, Patricia remarque la présence d'un "rapace blanc" perché sur les fils téléphoniques. Experte en surveillance des busards, elle pense instinctivement à un Saint-Martin mais se ravise aussitôt en se disant que les busards n'ont guère pour habitude de se percher ainsi... Demi-tour et voilà qu'en guise de Saint-Martin c'est un Élanion blanc, adulte, qu'elle identifie sans peine même si c'est pour elle une coche ! Photos sur le champ pour conserver la précieuse découverte et la communiquer le soir même à ses amis passionnés d'oiseaux !

Pas de doute, c'est bien un Élanion blanc adulte... Ce qui motive dès le lendemain des prospections ciblées de la part de Jean-Luc et moi-même... Mais le jeudi 31 juillet, rebondissement : alors que j'ai la chance de voir "notre" Élanion consommer un gros campagnol, un Rat taupier probablement, je le vois filer en droite ligne, dès son repas avalé, vers un champ et se poser sur un piquet de clôture... L'ayant suivi aux jumelles, ma surprise

est grande car un autre individu, au pattern de juvénile, se tient perché lui aussi sur un piquet de l'autre côté du même champ. Les deux oiseaux restent quelques minutes immobiles puis l'adulte s'envole en direction du jeune qui décolle à son tour et manifestement le vol de l'adulte charge sans ménagement le jeune, lui enjoignant de déguerpir au plus vite, ce qu'il fait en filant sans demander son reste en direction de Larzalier, plus à l'Est !...

À ce comportement, surgissent deux questions : ce jeune est-il en erratisme post-nuptial comme l'adulte ? Ou bien est-il issu de cet adulte qui se serait reproduit dans le secteur et qui, engagé dans une seconde ponte, chasserait ce jeune du territoire ?

Second rebondissement : le dimanche 3 août, Patricia, Jean-Luc et Saskia repèrent cette fois-ci deux adultes ensemble, toujours dans le même secteur ! Ces deux oiseaux resteront ainsi, sur ce kilomètre carré de cultures, haies et lisières forestières, jusqu'au 9 août, alternant des moments de chasse, ensemble, avec de longues stations perchés, côte à côte, tantôt sur des arbres tantôt sur les fils téléphoniques, se toilettant ou s'accouplant... À plusieurs reprises, notamment le 6 août, les accouplements ont lieu à proximité de deux aires vides qui pourraient soit leur appartenir, d'une précédente ponte de ce printemps-été 2014, qui aurait produit au moins ce jeune vu le 31 juillet, soit avoir été bâties par d'autres rapaces ou corvidés....

Le 12 août, un seul oiseau est contacté par Marie-Laure qui a ainsi la chance de cocher, à son tour, cette très rare espèce en Lozère !

Puis, plus rien, lors des prospections les jours suivants...

Cette tentative de reproduction de début août, n'a semble-t-il pas pu aboutir. Les conditions météorologiques à cette altitude, 1200 m, un record sans doute pour l'Élanion en France, ont peut-être eu raison de la ténacité des oiseaux à s'installer là.

À plusieurs reprises, les captures de chasse, contrôlées à l'observation, concernaient des rongeurs, sans doute abondants dans ce secteur là aussi de la Lozère qui a connu un peu partout, mais surtout en Margeride, de grosses pullulations de ces micromammifères cette année. L'opportunité de cette ressource alimentaire est sans aucun doute la raison du stationnement de ces oiseaux.

La reproduction locale est plausible mais malheureusement pas prouvée... De bien belles observations quand même !

Rémi DESTRE



Photo Rémi Destre - le 31 juillet 2014



Photo Jean-Pierre Malafosse - le 9 août 2014



Photo Philippe Baffie - le 10 août 2014

Un sauvetage à rebondissements...



Mercredi 15 octobre, un Vautour fauve est récupéré dans l'enclos des loups arctiques de Sainte-Lucie. Placé, comme dans ces cas-là, en haut du pré voisin de celui des cerfs pour lui faciliter l'envol, l'oiseau est toujours là le jeudi matin, coincé contre la clôture... Sylvain Macchi le récupère pour la deuxième fois et, vers 14 h, je le prends en charge sous l'oeil de la caméra d'Ushuaïa (venue faire un reportage sur les loups !). Direction la clinique vétérinaire de Marvejols où Thierry nous prête ses compétences professionnelles : auscultation avec une radiographie à la clé afin d'éliminer l'hypothèse d'une volée de plombs... Verdict : rien de grave en apparence. Un affaiblissement passager ou un traumatisme inapparent ?...

Dans sa cage luxueuse, prêtée par le parc de Sainte-Lucie, je l'alimente avec quelques déchets de boucherie en attendant de l'emmener au centre de soins de Millau.

Après vingt-quatre heures de remise en état au calme, faute d'avoir trouvé une âme charitable pour l'acheminer au plus vite vers Millau, je me charge le samedi du transport... Mais, dès la sortie de Marvejols, sans doute incommodé par les secousses du véhicule, il nous vomit, heureusement toujours dans sa cage, son p'tit déj' du matin ! Et, foi de naturaliste rompu aux pires odeurs, celle du vomi de vautour, dans l'habitable fermé d'une auto, est au-dessus de tout ce que vous pouvez imaginer !!... Alors, en urgence (pour nous !), on s'en va lui ouvrir la cage en haut du Truc du Midi...

L'oiseau, pourtant très vif, a du mal à décoller (photo) et je repère dans son vol bref et maladroit, du haut de la petite falaise, une "souplesse" anormale de la main droite, une luxation ou quelque chose comme ça... Et l'oiseau termine sa course dans les "bartas" au-dessus de Brugers. Là, en même temps qu'on pique-nique, au grand air (!), on le surveille du coin de l'oeil : il s'ébroue et se lisse les plumes pendant plus d'une heure.

Sur le coup des 15 heures, on l'abandonne à son sort en espérant que le grand beau temps le requinquera, mais j'ai quelques doutes !...

Le lendemain, dimanche, un peu inquiet, je retourne sur le site mais, malgré tous mes efforts de repérage, je ne le vois pas... Alors je pense qu'il a dû finalement réussir à s'envoler et j'en suis soulagé.

Les jours passent...

Mercredi 22 octobre, à 12 heures 45, le coup de fil d'un collègue me signale qu'un vautour vient de traverser la route "à pattes" : la scène se passe au niveau du carrefour de la route de Brugers avec la route vers Mende, à la sortie de Marvejols. La voiture devant lui a dû fortement ralentir, au "passage sautillant" de l'oiseau ! Pas de doute, ça ne peut être que "mon vautour" !

Ni une ni deux, je prends tout le matos, cage et couverture, pour tenter de le récupérer... et vers 13 heures, sur le site, je le découvre en sous-bois, en contre-haut du talus de la route... Course poursuite entre les arbres et les buissons et "hop", la couverture que je lui jette dessus l'immobilise aussitôt (en réalité, l'opération est plus sportive que le simple "hop" du texte !). Ouf ! Il ne mettra plus les automobilistes en danger sur la route fréquentée en dessous... Comprenez que vu l'historique de l'oiseau, imaginer qu'il puisse provoquer un accident sur cette route m'angoissait !

La décision est prise : il réintègre sa cage de fortune et je l'emmène illico au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage à Millau ! Coup de fil à l'ONCFS pour les prévenir (de mes démêlés avec cette espèce protégée), à Jean-Claude Austruy au centre de soins, pour être sûr qu'il aura une place et, à 15 heures, ce vautour intègre enfin une "chambre" confortable ! Sitôt dans son enclos, il s'abreuve durant plusieurs minutes... C'est vrai que la marche du sommet du Truc du Midi jusqu'au au fond de la vallée de la Jordane, environ 3 km en quatre jours, entre le dimanche et le mercredi, ça vous assoiffe un vautour ! Il était d'ailleurs peut-être descendu vers la Jordane pour s'abreuver car, lorsqu'il a traversé la route, il remontait du pré en contre-bas... Mais qu'on se rassure, après quatre ou cinq jours de jeûne, un vautour fauve est encore en pleine possession des ses moyens !

Pour Jean-Claude, l'hypothèse d'une luxation est probable et deux ou trois semaines en centre de soins devraient le retaper !

A suivre...

Rémi DESTRE

À l'heure où ces lignes paraissent, notre vautour a repris ses activités de grand voilier ! Il a été relâché le 13/11 et s'est parfaitement envolé !



Sous la pression d'éleveurs du canton de Châteauneuf-de-Randon qui ont subi des attaques de grands canidés au cours de l'année 2014, et pour certaines desquelles "la responsabilité du Loup n'a pu être écartée", le préfet a autorisé par arrêté départemental, daté du 28 août, le tir de prélèvement d'un Loup sur les communes de Châteauneuf, Arzenc, Pierrefiche et Chaudeyrac. Cet arrêté, d'une validité d'un mois, contenait des arguments, notamment par rapport à la mise en place des moyens de protection, qui nous paraissent pour le moins abusifs ! Ainsi, l'ALEPE, avec France Nature Environnement et la Ligue pour la Protection des Oiseaux, a attaqué cet arrêté, sans suite à cause du délai trop court pour aboutir à un jugement au tribunal de Nîmes.

Cette autorisation de tir n'ayant pas abouti, elle non plus, fin septembre, le préfet signe de nouveau un double arrêté le 20 septembre afin de prolonger de deux mois cette chasse au Loup, tout en allongeant la liste des personnes autorisées à traquer l'animal en battue, jusqu'à 420 !.. et en facilitant les modalités de tir afin d'augmenter les chances d'élimination de ce soi-disant perturbateur, toujours sur les mêmes communes de la terre de Randon. Sur les conseils de FNE et de la LPO, nous n'attaquerons pas cet arrêté... à tort, car les arguments étaient recevables mais nous ne l'apprenons de source sûre que bien trop tard !...

Néanmoins, nous profitons de l'occasion pour adresser au préfet un courrier fin septembre en dénonçant en particulier l'utilisation détournée du Loup dont nous mettons en doute la responsabilité sur le canton de Randon.

Nous soumettons à votre lecture passionnée la réponse du préfet...

Aujourd'hui, début décembre, aucun Loup n'a été ni vu, ni tué, officiellement sur les communes concernées ainsi que sur le département et les attaques ont totalement cessé ! Et ce fameux double arrêté du 20 septembre a pris fin le 20 novembre... ouf !

Ce qui nous conforte dans notre position : plus de monde enclin à crier "au Loup" que de Loup posant problème pour l'instant sur le département.

Ailleurs sur le département, des prospections officielles "au hurlement provoqué" ont donné, quasi certain, un duo sur l'Aubrac mais sans preuve formelle, à ce jour et à notre connaissance, de reproduction. La présence de ces individus étant attestée par des photos, des contacts visuels et des restes de proies sans équivoques... D'autres contacts fiables, avec photos à l'appui, nous confirment sa présence sur le quart nord-est du département. Ce qui porte à un minimum raisonnable de 4-5 individus pour 2014 en Lozère...

À Monsieur le Préfet de la Lozère

Balsièges, le 6 octobre 2014

Objet : La problématique "loup" en Lozère

Monsieur le Préfet,

Vous avez pris le 28 août 2014 un arrêté autorisant le tir de prélèvement d'un loup qui, selon vos propres écrits, cause des "dommages aux troupeaux" puis deux nouveaux arrêtés le 20 septembre 2014 qui reconduisent le tir de prélèvement sur ce même secteur des communes de Randon pour une durée de deux mois, doublé de la possibilité de réaliser ce tir lors de battues au grand gibier.

Voyant que la rumeur, bien plus que des constats objectifs, enflamment certains éleveurs et contaminent la presse (Lozère Nouvelle du 26 septembre, du 3 octobre), nous tenons à vous interpeller sur quelques points et vous faire part de notre vision sur la problématique du loup en Lozère.

- Les constats de dégâts, objectifs et tout à fait officiels, qui nous sont régulièrement communiqués par vos services de la DDT font référence à **des grands canidés qui ne permettent pas d'exclure ni le chien ni le loup**. Nous avons d'ailleurs à ce sujet contesté le titre de ces constats qui de "loup non écarté" s'était transformé en "dommages dus au loup" ce qui a pu induire une dérive brouillant l'analyse objective de la situation.

- **Aucune preuve tangible de la présence réelle d'un ou de loups sur la terre de Randon n'a encore été obtenue par quiconque**. Il est d'ailleurs remarquable de constater que les dégâts nombreux sur les ovins qui incombaient aux chiens divagants, jusqu'à l'arrivée du loup, soient maintenant totalement occultés et intégralement reversés au seul crédit du loup... Pourtant nombre d'éleveurs savent très bien l'impact des chiens sur les troupeaux, voire même de leurs propres chiens sur leurs propres troupeaux ! Il est vrai que les attaques commises par des chiens sont difficilement indemnifiables, sauf si l'agriculteur apporte la preuve du préjudice à l'assureur du propriétaire du chien... Avec ce nouvel argument "loup", on comprend qu'il est plus aisé pour les éleveurs de demander une indemnisation sur des fonds publics.

- Au cours de l'été 2012, sur le causse Méjean, des pièges photo avaient mis en évidence la présence indubitable d'un, voire deux loups : dès lors, il devenait plausible d'imputer à cette espèce une part de la mortalité sur les brebis (bien qu'aucune attaque directe n'ait été vue par quiconque et ce malgré de nombreuses heures de veille nocturne)... Mais rien de comparable sur le secteur de Randon et le **dernier tableau des constats de dommages du 22 septembre 2014 corrobore nos propos**, ainsi que le tableau concernant les indices de présence du loup en 2013 car, vous voudrez bien le noter, le prélèvement de fèces effectué le 25/08/2013 sur l'exploitation de M. Vigne n'a révélé, après analyses scientifiques, que la présence de *Canis familiaris* !

- Au sujet de l'évènement du causse Méjean en 2012, nous vous rappelons d'ailleurs **qu'une action de braconnage d'envergure a abouti "au règlement du problème" sans qu'aucune sanction n'ait été prononcée** malgré une longue enquête de gendarmerie... Comprenez qu'il est pour le moins étonnant que dans un État de droit le braconnage collectif d'une espèce protégée soit resté sans lendemain.

- Par ailleurs, permettez-nous d'être aussi fort surpris de constater que l'exploitation instigatrice du "remue-ménage" actuel sur la terre de Randon n'est autre que celle de **la famille Vigne qui s'est illustrée par le passé dans un acte de braconnage avec tirs sur une espèce protégée**, une Cigogne noire en 2006, ayant abouti à une condamnation en justice.

- Sur cette même terre de Randon, nous observons qu'après trois battues ayant rassemblé des forces conséquentes de chasseurs, bien déterminés, aucun loup ne fut occis ni même entr'aperçu...

À se demander très objectivement si un ou des loups sont vraiment présents là-haut car nous notons avec surprise que **les attaques ont continué à se produire à peine quelques jours après les fameuses battues** : là, on a l'impression d'être revenus au temps de la Bête du Gévaudan, une bête insaisissable et pour tout dire un peu mythique !

Sérieusement, Monsieur le Préfet, avec tout notre respect, nous pensons sincèrement que **vos mesures sont inadaptées en n'écoulant que les seuls arguments de certains éleveurs sur cette problématique du loup en Lozère**.

La présence de cette espèce sur un département d'élevage est à l'évidence à considérer avec le plus grand sérieux et nous ne doutons pas que la présence de ce prédateur sauvage puisse être localement une gêne ou un handicap pour la profession agricole. Mais nous savons aussi que d'autres éleveurs sont ouverts à la réflexion et ont conscience que la mise en place de mesures objectives et sérieuses de protection sera plus efficace à terme pour faire face à la présence de cette espèce protégée et leur permettra également de se préserver des attaques de chiens divagants.

Dans un contexte apaisé, toutes les parties peuvent se mettre autour de la table pour réfléchir ensemble à l'avenir... c'est ce que nous proposons d'ailleurs depuis fort longtemps mais dans le contexte actuel, attisé par vos arrêtés successifs, où les esprits ne font que s'échauffer, nous sommes convaincus que rien de bon ne pourra en sortir.

Nous vous rappelons qu'un des buts de notre association est de veiller et de sensibiliser au respect de la nature, aux respects des lois sur les espaces naturels, la faune et la flore sauvages. Le Loup est une espèce protégée dont les dérogations, pour l'élimination d'un individu dûment identifié et réitérant des dégâts sur une exploitation, sont rigoureusement encadrées. Et même si l'arrêté du 5 août 2014 vous donne de plus amples libertés pour accorder des autorisations de tir d'élimination, **peut-être faut-il qu'il y ait quand même un loup en cause au départ des méfaits ?!** Nous avons déposé une requête contre votre arrêté du 28 août car les raisons invoquées nous paraissent outrepasser les articles de loi en référence notamment le fait que la terre de Randon ne soit pas en **Zone de Présence Permanente**.

- Le loup reconquiert actuellement le territoire lozérien : il n'y a rien de catastrophique, ni d'alarmant. L'effectif identifié par croisement des contacts de terrain, venant autant des chasseurs que des agents de l'état ou de nous-mêmes se recoupe et **fait état de quelques individus...** Rien de plus normal pour une espèce emblématique qui recolonise doucement un espace qui lui appartient aussi.

- Il existe un "plan national loup" dont nous ne doutons pas que vous en connaissez les moindres arrêtés ministériels, bien entendu, mais **nous considérons que vous n'en respectez pas toutes les prérogatives encadrant rigoureusement les étapes successives qu'il convient de respecter avant d'en arriver à l'étape extrême d'un tir d'élimination**.

Il est bien sûr difficile pour nous, défenseur de l'espèce protégée "loup", de faire entendre notre voix en dénonçant ce courant de désinformation qui prévaut actuellement si ce n'est en attaquant vos arrêtés sur les articles qui nous paraissent hautement contestables.

Cela est regrettable pour le département car le loup est un élément de notre biodiversité patrimoniale naturelle qui a droit d'exister en Lozère ; il a un statut qui devrait l'aider à trouver sa place dans une réflexion élargie et intelligente et qui pourrait amener à terme plus d'avantages aux gens d'ici que d'inconvénients, la Lozère étant un département à vocation touristique autant qu'agricole avec le potentiel d'un label de haute qualité environnementale incontestable qu'il ne tient qu'à la bonne volonté de tous de développer...

Un peu à l'image des vautours dont nous avons suivi toute l'histoire, elle aussi chaotique, depuis 30 ans... une espèce dont les atouts, tant touristiques que pédagogiques ou éco-agricoles, ne sont plus à démontrer aujourd'hui.

Les pouvoirs publics ont un rôle majeur à jouer en imposant le respect de la même loi pour tous.

Allez-vous, Monsieur le Préfet, dire « oui » à toutes les réclamations contre la présence du Loup ?

Faut-il s'attendre à voir de nouveaux arrêtés autorisant la chasse au loup partout où il y aura des suspicions de sa présence et des éleveurs en manque de bouc-émissaire ?

Saurez-vous dire « stop » ?

Est-il judicieux de se laisser mener par la minorité hurlante opposée par atavisme séculaire au retour du Loup ? Cela ne risque-t-il pas de conduire à un affaiblissement de l'autorité préfectorale ne pouvant générer que des débordements qu'il sera alors bien difficile de contrôler ? **Le parti pris contre cet animal sauvage, dont vos arrêtés témoignent aujourd'hui, ne contribue pas à tracer une voie d'avenir optimiste et encourageante ni pour l'espèce ni pour les relations sociales**. Continuer d'encourager cette lutte sans fin de l'agriculteur contre la Nature nous paraît absurde et vaine, tout particulièrement en ce début du XXIème siècle, et ne conduira à l'épanouissement ni de l'un ni de l'autre.

En espérant que vous aurez su entendre au travers de ce courrier un autre son de cloche que celui des sonnailles de moutons et autres cors de chasse, et restant à votre entière disposition pour tout échange oral sur ce dossier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses mais fort préoccupées.

Pour l'ALEPE, son Président Rémi DESTRE

Mésaventure chez les Grands-ducs de Bagnols



Dans le cadre du suivi du Hibou grand-duc, coordonné par Fabrice (cf. article suivant), Patricia Bonnefille, Jean-Luc Bigorne et Jean-Pierre Malafosse ont assuré le suivi du couple de Bagnols-les-Bains en 2014. Ce site est connu et occupé depuis plusieurs années d'après les agents du Parc national des Cévennes et... du personnel de la gendarmerie locale !

Dès janvier, le couple est observé et entendu : chant, cris, parade (le 14/01) et à la fin de ce mois, la femelle est observée disparaissant à l'intérieur d'une vire profonde. Début février, le couple est parfois visible en plein jour. Le 01/03, le mâle est observé apportant une proie à la femelle. C'est à partir de la fin du mois de février que la femelle devient discrète et n'est plus contactée, ayant probablement commencé à pondre.

La surveillance s'interrompt alors, pour reprendre le 03/05, dans l'espoir de détecter des jeunes, si la reproduction n'a pas échoué. Bingo ! Au crépuscule, trois boules de duvet et de plumes, âgées d'environ un mois, commencent à s'agiter. Le mâle est seul, à proximité des jeunes. Même scénario le 04/05.



« Grosse inquiétude », début mai.

Alors que l'absence de la femelle commence à nous intriguer, le mâle semblant à la fois surveiller, protéger les jeunes et chasser, la nouvelle tombe : une femelle a été récupérée il y a quelques jours, le long de la route, non loin de là, accidentée. Emmenée au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Millau, elle est décédée de ses blessures. Le mâle doit donc subvenir seul à l'élevage de trois poussins, apparemment en pleine forme. Une surveillance plus pointue se met donc en place et l'équipe des surveillants s'élargit.



Les poussins sont grands et circulent de plus en plus dans tous les recoins accessibles de la falaise, où ils deviennent difficilement repérables. Certains soirs, ils semblent un peu amorphes. Mais au final, même si tous les jeunes n'ont pu être vus volants, cette nichée a réussi, nourrie par un mâle connaissant bien son territoire de chasse, et peut-être aidé en cela par des densités importantes de campagnols terrestres dans les environs....

Maintenant se pose la question du recrutement d'une nouvelle femelle sur ce site. Cela ne devrait à priori pas poser de problème au vu de la dynamique globale de l'espèce et... de l'efficacité de ce mâle. À suivre....

Fin mai : « Nous sommes tous rassurés », par un « père bubo » irréprochable !

Merci à toutes les personnes qui se sont relayées pour surveiller l'évolution des jeunes durant le mois de mai. Et une mention particulière pour ce mâle !

Jean-Luc, Patricia, Fabrice.

Le Pin d'Alepe • n° 81 • 9



PREFET DE LA LOZERE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Service Biodiversité Eau Forêt
SDNB/n° 375/2014
Affaire suivie par : Sébastien Dambrun
04.66.49.41.31
sebastien.dambrun@lozere.gouv.fr

Mende, le 27 octobre 2014

Monsieur le Président,

Par courrier du 6 octobre dernier, vous me faites part de la vision de votre association concernant la problématique du Loup en Lozère, et plus particulièrement des récentes actions de tirs de prélèvement menées sur le secteur de Châteauneuf-de-Randon.

Concernant l'effectivité de la présence du Loup sur ce secteur et les risques de confusion avec les dommages commis par les chiens divagants (nullement contestés), il est à noter qu'aucun chien n'a été observé seul sur ce secteur lors des nombreuses sorties sur le terrain menées par les agents de l'ONCFS et les lieutenants de louveterie en application de l'arrêté préfectoral du 28 août 2014 ordonnant la réalisation d'un tir de prélèvement sur quatre communes du secteur de Randon (parcours nocturnes, affûts et battues collectives).

Par ailleurs, les constats des dommages causés aux troupeaux domestiques dans ce secteur durant les mois de juillet et août 2014, présentent les caractéristiques typiques d'une attaque de loup : animaux morts par prédation, profondes morsures au cou avec présence d'hématomes associées au sectionnement ou au broyage des voies respiratoires et ouverture de la cage thoracique. Ces caractéristiques typiques ont été retrouvées lors des attaques constatées en septembre 2014 sur ce même secteur.

Outre les constats de dommages aux troupeaux, les relevés d'indices attestent d'une présence récurrente de l'espèce sur ces communes, notamment par une analyse génétique effectuée sur un échantillon de poils prélevé le 23 juin 2013 sur la commune de Châteauneuf-de-Randon et attestant de la présence d'un loup mâle. Plus récemment, deux courtes vidéos issues de pièges-photographiques installés sur cette commune attestent sans ambiguïté de la présence de l'espèce les 6 et 18 septembre derniers.

La présence régulière du Loup sur ce secteur a ainsi été traduite par la définition d'une zone de présence permanente dénommée "Tanargue-Gardille", publiée dans le dernier bulletin national du réseau Loup (n° 31 de juillet 2014). Il convient de rappeler qu'une ZPP (zone de présence permanente) identifie, de façon large, un secteur cohérent et continu présentant une présence régulière et récurrente du Loup. Bien entendu, toutes les communes comprises dans la ZPP ne présentent pas forcément des indices mais il convient de s'assurer du continuum géographique le plus cohérent possible à partir de l'ensemble des indices retenus.

Concernant l'acte de braconnage présumé d'un loup sur la cause Méjean en 2012, dont la conduite de l'enquête ne relève pas de mon autorité, je reste très attaché au respect du statut de protection stricte de cette espèce prévue par les réglementations nationale, communautaire et internationale, et au fait de circonscrire les destructions de loups au seul cadre des dérogations prévues dans le plan national d'action Loup 2013-2017 et les arrêtés interministériels afférents.

Dans le même état d'esprit, et en application du plan d'action national Loup, je m'attache continuellement à mettre en œuvre une approche équilibrée entre la protection des élevages et celle du Loup. Pour ce qui concerne les quatre communes ayant fait l'objet de l'arrêté préfectoral du 28 août 2014, il est apparu nécessaire d'autoriser le prélèvement d'un spécimen compte-tenu de la pression de la prédation observée sur ce territoire restreint (11 attaques pour lesquelles la responsabilité du loup ne peut être écartée entre le 27 avril et le 20 août 2014) et après avoir vérifié l'effectivité des mesures de protection et de défense mises en œuvre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet

Guillaume LAMBERT

Synthèse des prospections Grand-Duc d'Europe

Saison 2014 - Bassin versant du Lot - Lozère

L'hiver 2014 ne fut pas simple pour les prospections en raison de mauvaises conditions météorologiques sur presque l'ensemble des mois de janvier et février ; ces mauvaises conditions ont empêché les efforts de prospection sur la période la plus importante pour la détection des chants, sur les sites connus. Les prospections supplémentaires sur des sites potentiels et identifiés d'autres secteurs du bassin versant du Lot ne purent avoir lieu à mon grand regret.

Cependant, ce mauvais départ fut compensé par l'engagement sans réserve de certains observateurs et par un effort de suivi plus soutenu en période d'élevage des jeunes.

Le mois de décembre 2013 permit également de confirmer la présence de couples, non confirmés en début d'année 2013 et cela juste avant les épisodes pluvieux.

Ce fut aussi un printemps marqué par la mort d'un adulte nicheur, entraînant un élevage de trois juvéniles par leur père ! Inquiétudes, émotions et suspens ont maintenu une partie des observateurs dans un feuilleton « buboesque », plein d'affect ! (Résumé page précédente)

Résultats des prospections « Bassin versant du Lot » 2013 : 13/14 sites occupés, dont 8 couples confirmés, 1 nidification suivie.



Photo Michel Quiot

1) Territoires prospectés :

Ce sont toujours les mêmes secteurs qui furent prospectés.

On peut « découper » le Bassin Versant (BV) du Lot en sous-secteurs :

- Lot en amont de Mende
- Lot en aval de Mende
- Le Valdonnez
- Le secteur des Trucs (mini-causses au sud de Marvejols)
- Le sous BV de la Colagne et ses gorges de l'Enfer (affluent Crueize)
- Le sous BV du Coulagnet et ses gorges

Les secteurs des corniches du Causse Sauveterre, les Boraldes et le sous BV du Doulou, n'ont malheureusement pas pu être prospectés : manque de temps en relation avec les conditions météorologiques.

2) Méthodes de prospections

Elles consistent en écoutes et observations crépusculaires et en prospections diurnes à la longue-vue.

3) Résultats par secteurs

- Lot en amont de Mende.

Un couple nicheur suivi avec trois juvéniles. Aucun autre site n'est découvert sur ce secteur. Cependant, c'est la femelle de ce couple là qui fut récupérée en bord de route et transférée au centre de soins de Millau. Elle n'a pas survécu en raison de blessures bien trop graves, certainement dues à une collision avec un véhicule non loin du site de nidification. L'élevage fut assuré par un mâle plein de mérite, puisque les jeunes furent surveillés jusqu'au stade des 8 semaines, sans aucun souci. Épisodes d'observations déclenchant de l'émotion et de l'affection envers cette famille endeuillée. Cet hiver, il faudra garder un œil attentif sur ce site afin de constater le maintien du mâle ou son départ... Ou bien encore l'arrivée d'une nouvelle femelle !

- Lot en aval de Mende.

Ce secteur n'a pas fait l'objet de nouvelles découvertes, malgré l'observation à plusieurs reprises d'un individu en déplacement entre Barjac et Balsièges (individu non localisé, malgré une écoute simultanée avec la Piaf'Académie sur tout ce secteur).

D'autres sites furent prospectés, en vain sur les secteurs de Chanac et Les Salelles.

Le couple de Moriès est confirmé présent, mais aucune reproduction n'est affirmée, malgré les observations et une écoute crépusculaire.

Le site de Montjézieu est définitivement abandonné à notre grand regret. Malgré les observations, pas de remplacement du hibou mort et disparition de l'autre. Site à surveiller régulièrement pour les prochaines années.

Le site de Saint Saturnin est occupé par un couple, avec audition d'au moins deux juvéniles mi-mai.

- Le Valdonnez.

Présence d'un couple (commune de Lanuéjols) et d'un second couple enfin confirmé (Rouffiac commune de Saint-Bauzile). Pas de données pour les gorges du Bramont où sa présence doit toujours être très probable.

Le couple de Lanuéjols a élevé deux ou trois jeunes. L'observation ayant été difficile, je retiendrai un minimum de deux juvéniles à l'aire.

- Le secteur des Trucs (mini-causses au sud de Marvejols)

Depuis le début des prospections, cela reste le secteur difficile à cerner... Trois sites étaient connus par le passé, alors qu'un seul est confirmé avec la présence d'un couple à Saint Bonnet-de-Chirac en 2013. Cette année, celui-là est également absent !!!

Cependant un Grand-duc fut entendu une fois sur le site du Truc du Midi, changement de site...? Mort d'un partenaire ?... La réponse est impossible à apporter cette année, les écoutes et observations de qualité n'ayant pu avoir lieu sur la période de janvier - février.

Un effort très important devra être porté sur ce secteur des trucs afin d'arriver à y voir clair... des choses nous échappent ! (Un cadavre de Grand-duc a également été retrouvé non loin du secteur du Truc du Midi)

- Le sous BV de la Colagne et ses gorges de l'Enfer (affluent de la Crueize).

Le suivi de ce secteur a permis de contacter et de confirmer la présence de femelles sur les deux sites connus avec des mâles chanteurs en 2013. Ces deux couples n'ont pas pu bénéficier d'un suivi de nidification.

En remarque, pour la saison 2013, il est plus que probable que ces deux couples étaient déjà en place mais seuls les mâles ont été entendus.

- Le sous BV du Coulagnet et ses gorges.

Deux couples sont à nouveau observés et deux reproductions sont suivies.

À noter que le couple de Servières a changé d'aire pour se décaler en aval, en haut de la plus grande falaise (ancienne aire utilisée, probablement avant 2011). Pratique, puisque en 2013, ils ont niché derrière un rideau de lierre !

Le suivi de nidification a permis de mettre en évidence la présence d'un juvénile dans chaque aire peu de temps avant la période d'envol : deux juvéniles pour deux couples, une reproduction très modeste.

Une tournée en août sur ces deux sites a permis de confirmer la prédation récente de trois Chouettes hulottes (dont une juvénile) et deux Hiboux moyen-duc avec Geai, Pigeons (ramier et domestique) une poule et des corvidés comme autres proies.



4) Conclusion et perspectives

Le bassin-versant du Lot accueille cette année 11 sites occupés par au moins 1 Grand-duc. Sur ces sites, 9 sont occupés par un couple de manière sûre. Cinq nidifications ont été suivies pour un total de 9 jeunes à l'aire, peu de temps avant l'envol. Cela nous donne un taux moyen de reproduction de 1,8 juvénile/couple : taux de reproduction correct mais ne permettant pas d'être une valeur de grande référence, puisque cette moyenne n'est basée que sur 5 reproductions.

Hors résultats de reproduction, cette saison hivernale a été particulièrement décevante au regard de ce qui était attendu comme augmentation d'efforts et de résultats de prospection pour affiner la vision de la population du BV du Lot, la mauvaise météo ayant

empêché la prospection de sites potentiels supplémentaires et ayant rendu plus difficile et tardif le suivi des sites déjà connus.

De manière générale, pour les bonnes années (sans mortalité), on peut honnêtement estimer la présence potentielle de 14 à 16 sites occupés régulièrement pour une fourchette sûre de 10 à 12 couples minimum.

Pour avoir une vision plus précise et réelle de cette population, un effort de prospection devra être mis sur les Boraldes (grand territoire sans données, hormis de vieilles données très intéressantes sur le sous-BV du Doulou), les corniches du Sauveterre (joli potentiel entre Barjac et La Canourgue), les Trucs (couples instables), ainsi qu'un site délaissé

depuis le départ, les gorges du Bramont (où un site-couple est potentiellement présent, connu par le passé, mais difficile à prospecter).

Il ne serait pas étonnant, que la réalité soit supérieure aux résultats obtenus ces deux dernières années, surtout si la mortalité et l'instabilité baissent.

Pour conclure, je remercie tous les observateurs ayant participé de près ou de loin, à noyer leurs regards dans ceux des Grands-ducs... et tout spécialement à celles et ceux qui se sont relayés pour la surveillance de la famille mono-parentale de Bagnols ! Merci également, pour leur aimable attention, à la Gendarmerie de Bagnols.

Fabrice Dupré

Observateurs bénévoles : Legendre François, Destre Rémi, Bonnefille Patricia, Bigorne Jean-Luc, Malafosse Jean-Pierre, Cristol Marie-Laure, Christophe Florian, Dorts Thierry, Bugaud Dominique, Gonella Christine, Dupré Fabrice...



Billet d'humeur.... Faut-il attendre ?

Vous voudrez bien m'excuser de vous parler un peu de moi mais le propos l'impose. Francilien, je suis né il y a un peu plus de 40 printemps au cœur du bas plateau de la Brie. À l'époque, ma ville natale n'était pas encore connectée à la capitale. Elle en était loin, à 45 km.

Il fallait traverser plus de 25 km de champs et de prés pour aborder la banlieue. Il y avait des vergers, des prés, des rivières où l'on pouvait pêcher, des bois tranquilles. J'ai grandi dans un environnement rural, paysan même, entouré de caquètements, de bêlements et de meuglements. Les maraîchers s'affairaient pour préparer leurs marchés. Ils ne manquaient jamais de produits et jamais de clients. C'était une affaire qui tournait !

Quand j'eus mes premières jumelles, vers l'âge de 12 ans, je commençais à parcourir la campagne à pied ou à vélo. Les friches faisaient mon bonheur et les champs alentours bourdonnaient littéralement d'Alouettes des champs. Je lançais ma ligne dans une petite rivière où il n'était pas rare de « faire une truite » voire une ablette. Les Martins-pêcheurs et les Grèbes castagneux me distraient souvent, ma canne me restant à la main au grand plaisir des poissons qui n'ont jamais eu beaucoup à me craindre. Sur un petit étang, c'est le Grèbe castagneux et les rondes des buses qui m'émerveillaient. Dans le village, les hirondelles étaient innombrables sur les maisons et les fleurs des jardins étaient fort courues par moult espèces de papillons derrière lesquels mon père courrait, filet à la main.

Mi-août, c'était le temps des moissons et des rondes des tracteurs allant aux silos. Ça sentait le blé mûr et la paille.

Imperceptiblement, il me fallut aller de plus en plus loin pour vivre les mêmes plaisirs. Imperceptiblement, sans

prendre garde, tel arbre centenaire était abattu, telle portion de rivière était endiguée pour limiter l'érosion ou pour que les promeneurs du dimanche puissent s'en approcher au plus près.

Imperceptiblement, les prés restants étaient retournés et semés en maïs. Le meuglement des vaches disparut suivi de près du bêlement des moutons. Les hirondelles commencèrent à disparaître tout doucement sans que personne ne s'en inquiétât. Il n'y avait pas de raison, il y en avait toujours eu.

Imperceptiblement, les bois étaient réduits comme une peau de chagrin, parcourus de chemins de plus en plus nombreux qui pour y marcher, qui pour y pédaler, qui pour y promener Youki.

Imperceptiblement, les maraîchers disparurent en même temps qu'apparaissaient les fruits pas mûrs des serres espagnoles et que les maraîchages étaient « plantés » de pavillons rutilants déroulant leurs kilomètres de bitumes d'accès, de haies de thuyas stériles et leurs forêts de lampadaires et de barrière destinées à bien marquer son petit territoire.

Imperceptiblement, les tracteurs se firent de plus en plus gros, les moissons de plus en plus tôt et les traitements « phytosanitaires » de plus en plus nombreux. Le chant des alouettes s'amointrit puis s'éteignit par endroits sous les douches de tout ce qui « -cide ». Seules les corneilles et les Pigeons ramiers, aux foies solides, tinrent le coup. Les moissons ne sentirent plus que le chimique et les boues d'épuration quand ce n'étaient pas les mâchefers des usines d'incinération des ordures ménagères dont il fallait bien faire quelque chose des résidus riches en matière minérale... et en plastiques, métaux lourds et autres joyusetés.

Imperceptiblement, un curieux mouvement tectonique connecta ma ville à la banlieue. Elle devint banlieue et elle put alors, « enfin ! », se développer : on massacra ce qui restait pour y planter de splendides zones industrielles et surtout commerciales au cœur même de superbes villes nouvelles tentaculaires où il faisait bon consommer.

Il m'était désormais difficile de trouver un coin calme où m'adonner à mon plaisir de la contemplation : dur de s'évader quand passe un TGV toutes les deux minutes, audible à 10 km, quand le ciel est zébré d'avions qui décollent, qui se posent, qui passent, qui tournent, de centaines de milliers de voitures parcourant des millions de kilomètres quotidiens sur des milliers de kilomètres de routes zébrant la « campagne » qui n'en avait plus que le nom, parcourue elle aussi de myriades de beaux tracteurs américains de Mr John ou Massey épardant à tour de pompes leurs milliers de tonnes de saloperies.

Mais je suis « fier », ou je devrais l'être sans doute, car j'ai milité pour, malgré mon jeune âge d'alors. Je suis fier, car mon département natal est un des premiers de France dans la politique des ENS (Espaces Naturels Sensibles) acquérant dès qu'il le peut à coup de millions d'euros la moindre parcelle de ce qu'il reste : morceau de marais ayant survécu, friche industrielle, ancienne carrière abandonnée, bois en bordure de décharge, haie oubliée. Oh, le choix est vite fait au vu de ce qu'il reste. Après avoir tout détruit parce « qu'il y en avait toujours eu », ils se sont réveillés un matin se rendant compte qu'il fallait aller dans le sud, en Lozère par exemple, pour voir encore des papillons, des sauterelles, des oiseaux et autre chose que des lièvres. Ils se ruent par milliers dans nos paysages pour y prendre une bouffée d'air, se reconnecter avec la Nature, se régénérer sous un vrai ciel étoilé, se rassérèner dans l'eau d'une onde pure où, chose incroyable, on peut y voir des myriades de poissons...

Que n'eut-on pu faire avant ? Que n'eut-on pas dû faire avant ? Etait-ce si difficile d'intégrer au moindre plan

d'urbanisme la sauvegarde d'une haie, d'une mare, d'un étang, d'un arbre centenaire ? Etait-ce si difficile de construire des usines sans déverser leurs effluents dans les rivières ? Etait-ce insurmontable de laisser des coins de Nature, des zones de quiétude où l'être humain serait en retrait ? N'auraient-ils pu, sans y passer des millions, sauvegarder les marais ? Aucun ingénieur, aucun architecte, aucun urbaniste n'est-il capable de concevoir son « oeuvre » sans tout raser d'abord ?

Deux fois par an, je retourne sur ce plateau... et là, je peux mesurer pleinement la valeur de notre environnement lozérien, sa vraie richesse, celle qui ne se paye pas à coups de millions et qui fait que le lozérien natal est amoureux de son pays. Sait-il vraiment de quoi il est amoureux ? Sans doute ne devrais-je pas être le seul en Lozère à faire ce « voyage »...

Que faisons-nous maintenant ? Comment sera notre réveil dans 20 ou 30 ans ?

Je suis maintenant en Lozère depuis 17 ans et, dans ce coin des contreforts de l'Aubrac, depuis 8 ans... Imperceptiblement, la même histoire est en cours : les haies sont grignotées, les arbres abattus un par un, les marais drainés, les prairies retournées, les vaches meuglent de plus en plus dans des stabulations, les pelouses caussenardes gisent sous des hectares de plantations ineptes de Pins noirs, les lacs et les étangs sont de plus en plus vides de faune, croulant sous d'aussi ineptes caillebotis pas fichus de laisser une zone de quiétude, comme s'il fallait que l'Homme puisse accéder partout pour son bonheur.

Faut-il attendre nous aussi que nous n'ayons plus rien ? C'est vrai que des arbres, des haies, des tourbières et des forêts « il y en a » mais, imperceptiblement, que se passe-t-il vraiment ?

Las, nul n'est prophète en son pays... considérons que je ne suis pas de ce pays... et pourvu que j'aie tort !!!

François Legendre le 01/09/2014



Fiche de synthèse de massif / Petites chouettes de montagne

Année : 2013 - Massif ou département : Gard et Lozère

Coordinateurs : Jimmy GRANDADAM (PNC) - François LEGENDRE (ALEPE)

Zone prospectée : Hautes Cévennes, Margeride et Causses LR

Superficie (approximative), altitude,... : 5235 km²

- PNC ZC environ 930 km² (770 en Lozère + 160 dans le Gard) ; de 500 à 1500 m (altitude moyenne environ 1100m) ;

- Reste Lozère (et Gard) : 4032 km².

Habitat, couvert forestier, mode de gestion :

		Margeride	Aubrac	Causses (48, 30 et bordure 12)			Hautes Cévennes (incluent Mt Lozère, Mt Aigoual, PNC)	
		48	Plateau 48	Causse nu 48	Causse 30	Causse boisé 48	48	30
Description	Superficie (km ²)	2159	291	550	273	893	833	236
	Roche mère dominante	granite	basalte	calcaire	calcaire	calcaire	Granite et schiste	Granite et schiste
Caractéristiques forestières	Taux de boisement (%)	44,6	11,6	26,1	29,1	49,6	52,7	77
	Equilibre feuillus résineux	82% de résineux	53% de résineux	87% de résineux	23% de résineux	86% de résineux	50% de résineux	55% de résineux
	Essences dominantes	Pins (sylvestre) ; épicéa, hêtre (Sapin, bouleau)	Hêtre et épicéa (équilibre feuillus résineux)	Pins (sylvestre et noir) Chêne pubescent	Chêne pubescent	Pins (sylvestre et noir) Chêne pubescent	Hêtre et Pins (Sapin, épicéa..)	Hêtre Pins (sylvestre et Laricio) Epicéa
	Traitements dominants	Futaie régulière	Futaie régulière	Futaie régulière	Taillis	Futaie régulière	Futaie régulière	Futaie régulière
Source IFN 1995								
Teng malm	Nb mâles chanteurs	Pas de suivi	0	2 (Méjean)			7	6
	Pression d'écoute (h)							

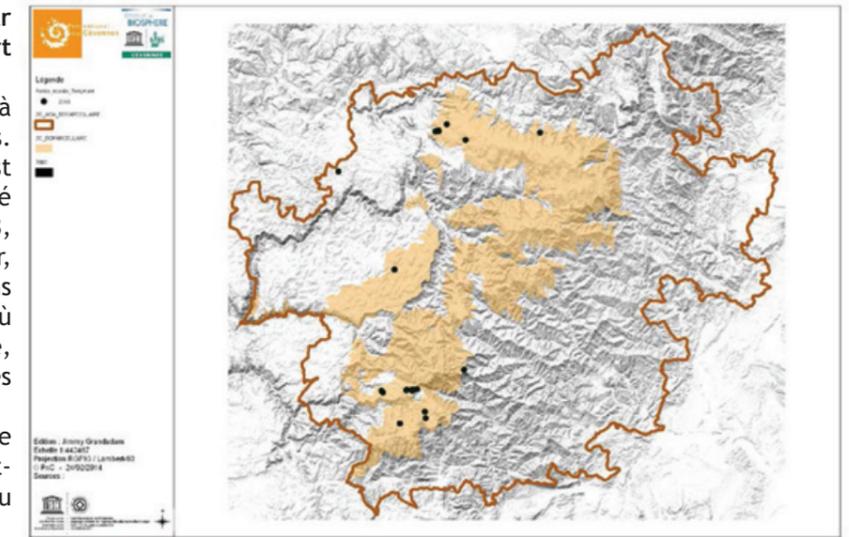


Synthèse sur la situation de l'espèce par rapport aux années précédentes et à l'effort de prospection. Perspectives... Anecdotes...

La pression d'écoute fut quantitativement à peu près identique aux années précédentes. Le nombre de mâles chanteurs pour 2013 est de 16 certains ou probables. La quasi-totalité des sites occupés en 2012 le furent en 2013, avec un nouveau site tout à fait particulier, celui du causse Méjean. Une des forêts de Pins sylvestres accueille une loge de chouette où un piège photo révéla la présence de l'espèce, la reproduction du couple et la prédation des jeunes par un mustélidé.

Contrairement à l'année 2012 la pression de "grattage" fut fortement réduite (30 grattages). Le nombre d'individus observés au trou est donc très faible (1 individu).

En bref, 2013 marque clairement une présence pérenne de la Chouette de Tengmalm sur le massif de l'Aigoual, une présence plus faible sur le Mont Lozère, et surtout l'apparition de l'espèce sur le causse Méjean. L'Aubrac ne fournit toujours pas de mention et la Margeride ne fut pas prospectée, alors qu'elle accueille assurément l'espèce.



Cartographie des indices de présence localisés sur le territoire du Parc des Cévennes

A noter dans votre agenda : **ASSEMBLEE GENERALE DE L'ALEPE**
samedi 21 mars 2015
Nous vous donnerons des précisions début 2015.

MOTS CROISÉS - Grille N°13 : les fleurs du jardin

Horizontal :

- I - Dentelaires
- II - Lésé - Désert-Oie espagnole
- III - Service de transport - Courant rapide de marée Pronom
- IV - Participe - Cépage de renommée
- V - Fin d'infinifitif - Arbrisseau équatorial
- VI - Jeu de stratégie - Doublé en consonne
- VII - Grimpantes , leurs fleurs deviennent des aigrettes plumeuses
- VIII - Ancienne plate-forme sur bateau - Un brise vent
- IX - Prince troyen - Fabrique de cadres
- X - Manche - Soumis aux machines

Vertical :

- 1 - Peut être de Madagascar
- 2 - Faible lumière - Elle a son calendrier
- 3 - On peut en faire des balais
- 4 - Pronom- Plante volubile
- E - Onomatopée du froid
- F - Leurs ombelles varient du bleu au blanc
- G - Fleur qui nous est venue du Mexique
- H - Lac pyrénéen - Drame japonais Ce n'est pas le mien
- I - Jeune rameau - Charge inversée
- J - Hibiscus qui a perdu son « h » - Paresseux

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										■
II			■				■			
III				■				■		
IV			■		■					
V										
VI		■						■	■	
VII										
VIII					■					■
IX							■			
X				■						

Solution de la grille N° 12

Horizontal : I Stevenson - II Cene / Orsec - III Huit - IV Tus / rs - V Sas / Genêt
VI Théâtre - VII Drailles - VIII Stolon - IX Montjoie - X An / US / Enes
Vertical : 1 Schiste / A - 2 Teu / Ah - 3 Enitsedom - 4 Vêtu / Arlou - 5 Taons
6 Noé / Grint - 7 Sr / Réel / Je - 8 Ost / Lion - 9 Ne / Redéfié - 10 Cistes / Es

Prospections :

Dates (ou dates extrêmes) :

- Ecoutes : 24/01/2013 - 30/03/2013.
- Grattage : 24/04/2013 - 27/05/2013
- Contrôles de loges : non fait

Noms et prénoms des personnes impliquées dans le suivi :

N Bertrand (PNC), P Bessède (CoGard), Y Bouet (Supagro), N Bruce (PNC), S Chazalmartin (Alepe), F Christophe (Alepe), G Costes (PNC), ML Cristol (Alepe), PA David (PNC), J Dechartre (CoGard), R Descamps (PNC), B Descaves (PNC), S Descaves (PNC), M Doulier, JM Fabre (PNC), D Foubert (PNC), P Gaubert, C Giral (PNC), J Grandadam (PNC), B Guérin (ONF), F Hopkins (PNC), A Julien (FDC48), G Karczewski (PNC), S Karczewski, G Lavandier (ONF), I Lebeau (ONF), F Ledru, F Legendre (Alepe), F Livet, J Lombard (CoGard), P Lucas (Alepe), S Lucasson (Supagro), I Malafosse (PNC), JP Malafosse (PNC), V Marsaudon (ONF), P Martin (PNC), P Marty, F Mellet, G Monchaux (CoGard), A Moureau (Supagro), F Oriol (Alepe), JL Pinna, JP Piazza (AMM), Pralong (AMM), B Ricau (PNC), A Rival (PNC), C Rousset (PNC), C Sabran (CoGard), J Séon (PNC), L Tesnières (CoGard), C Voinson (PNC) + collectif Alepe.

Nombre total de journées consacrées au suivi et aux observations (1 journée = 7 heures) : 30 journées

Résultats :

	CHOUETTE DE TENGMALM	CHEVÊCHETTE D'EUROPE
Nombre de territoires (ou couples) suivis au printemps	15	0
Nombre de nids découverts	0	0
Nombre de territoires (ou couples) suivis en automne	1	0
Nombre total de sites différents avec présence de l'espèce au cours de l'année	15	0

BREVES du POTAGER : La taille des arbustes

Beaucoup de jardiniers amateurs se posent de nombreuses questions sur la taille des arbustes, en déclarant que c'est difficile de s'y retrouver dans tous les livres qui en parlent.

De manière générale, on doit tailler les arbustes à floraison estivale à l'automne ou au printemps et ceux à floraison printanière juste après la floraison. Afin de s'y retrouver sans peine il faut suivre le tableau ci-dessous.

En Lozère, la **taille de printemps** intervient lorsqu'on ne craint plus les fortes gelées.

La **taille d'été** est une **taille en vert**, qui se réalise après la floraison.

La **taille d'automne** est déclenchée par la chute des feuilles et peut se faire jusqu'à fin décembre, quand le temps le permet.

La taille des arbustes consiste essentiellement à « ouvrir » la plante en supprimant de préférence les vieux bois se situant à l'intérieur et en établissant la forme générale désirée.

Arbustes	Nom scientifique	Printemps	Eté	Automne
Abélia	<i>Abelia floribonda</i>			
Althéa	<i>Hibiscus syriacus</i>			
Amélanche	<i>Amelanchier canadensis</i>			
Arbre de Judée	<i>Cercis siliquastrum</i>			
Arbre à papillons	<i>Buddleia</i>			
Arbre à perruque	<i>Cotinus coggygia</i>			
Aubépine	<i>Crataegus</i>			
Berbéris	<i>Berberis</i>			
Bois joli	<i>Daphne mezereum</i>			
Boule de neige	<i>Viburnum opulus</i>			
Buis	<i>Buxus sempervirens</i>			
Cognassier du Japon	<i>Chaenomeles</i>			
Cornouiller	<i>Cornus</i>			
Cotoneaster	<i>Cotoneaster</i>			
Cytise	<i>Laburnum</i>			
Deutzia	<i>Deutzia</i>			
Forsythia	<i>Forsythia</i>			
Groseillier à fleurs	<i>Ribes sanguineum</i>			
Houx	<i>Hilix</i>			
Hortensia	<i>Hydrangea</i>			
Kolkwitzia	<i>Kolkwitzia amabilis</i>			
Laurier rose	<i>Nerium oleander</i>			
Lavande	<i>Lavandula</i>			
Lavatère	<i>Lavatera</i>			
Lilas	<i>Syringa</i>			
Millepertuis arbustif	<i>Hypericum hidcote</i>			
Noisetier	<i>Corylus avelana</i>			
Potentille	<i>Potentilla</i>			
Prunus	<i>Prunus pissardi</i>			
Pyracantha	<i>Pyracantha</i>			
Seringat	<i>Philadelphus</i>			
Spirée blanche	<i>Spirea van Houtten</i>			
Spirée rose	<i>Spirea Billardii</i>			
Tamaris	<i>Tamarix ramosissima</i>			
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>			
Viorne	<i>Viburnum</i>			
Weigelia	<i>Weigelia</i>			